

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes Un an 3 fr.	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE ANNONCES la ligne 20 cent	Paris et les autres Départements Un an..... 3 fr. 50
---	---	---

ÉCHOS DE LA SEMAINE

1^{er} Octobre — A la suite d'une double séance du conseil des ministres, à Paris et à Rambouillet, M. Lépine, préfet de police, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Lozé non acceptant.

— Un prêtre de l'église Saint-Médard dans le quartier Mouffetard, à Paris, l'abbé Ménard, jouissant d'une excellente réputation, est victime d'une tentative d'assassinat de la part d'une femme qui, depuis quelque temps, le poursuivait de ses assiduités.

2 Octobre — Les importantes ardoisières de Trélazé, qui occupent trois mille ouvriers, au moins, sont menacées d'une grève générale et des mesures importantes sont prises par la police et les autorités militaires, pour conjurer le danger et faciliter la reprise du travail.

3 Octobre — A l'occasion du voyage à Bayonne, de M. Barthou, ministre de l'intérieur, un grand banquet est donné en l'honneur du ministre qui prononce un très important discours politique, dont il est chaudement félicité.

4 Octobre — Election législative dans la Charente-Inférieure. M. Pomeray, républicain est élu.

— M. Pastoureau, Maire de Toulon, entièrement remis de la tentative criminelle dont il avait été victime, reprend

ses fonctions municipales aux acclamations de la population de la ville.

— Formation du nouveau ministère Espagnol, sous la présidence de M. Sagasta.

5 Octobre — Arrestation, à Poitiers d'un ancien employé de la compagnie P. L. M., le nommé François Prot, qui, attaché au service des titres, est accusé d'avoir commis des faux pour une somme de trois millions.

— Départ de M. André-Lebon, ministre des Colonies, pour Bordeaux, où il doit s'embarquer pour le Sénégal.

6 Octobre — Un violent incendio détruit à Nancy un important dépôt de produits chimiques. Les pertes matérielles bien que considérables, sont relativement peu importantes, comparativement aux dégâts qu'il y avait lieu de redouter.

— Mort de Si-Henni-Grand, l'un des grands chefs arabes les plus estimés de ses coreligionnaires, ainsi que de la population française.

7 Octobre — Arrivée à Cette, du roi des Belges, voyageant incognito à bord de son yacht *Clémentine*.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La Société d'horticulture du canton de Dammartin se réunira aujourd'hui

dimanche à 2 heures, salle de l'hôtel de Ville.

Il sera question à cette séance de l'exposition de novembre : fixation du jour et adoption du programme.

— Le délai d'un mois fixé par le comité de l'exposition, pour la réclamation des lots de la tombola étant sur le point d'expirer, nous croyons devoir engager les détenteurs de numéros gagnants d'avoir à se presser de faire retirer leurs lots, s'ils ne veulent pas s'exposer à voir périmer leurs droits.

ERMENONVILLE

Lundi soir, le nommé Dagneau Léon manouvrier, âgé de 24 ans, rentrait ivre chez lui, accompagné d'un nommé Vital. Après le départ de celui-ci, Dagneau accusa sa femme, âgée de 48 ans, d'entretenir des relations avec lui ; il la disputa, la frappa et, finalement, la menaça de coups de couteau.

Elle s'enfuit alors chez sa belle-mère ; mais, le lendemain, la même scène s'étant renouvelée, la femme Dagneau a porté plainte contre son mari.

Dagneau a été gratifié en outre d'un procès-verbal pour ivresse.

(Journal de Senlis)

PLESSIS-BELLEVILLE

Il y a quelques jours, le nommé Mariette, charretier au service de M. Meignan, cultivateur à Eve, se trouvait à la gare du Plessis-Belleville, chargeant de l'engrais ; non loin de là, un autre charretier, Versigny, employé chez M. Corbie, de Montagny, chargeait du charbon. Tout à coup, le cheval de limon de ce dernier, en passant près de l'attelage de Mariette, se mit à hennir et s'avança vers ses chevaux ; malgré les efforts de Versigny, la roue de la charrette passa sur

le sabot du cheval de tête de M. Meignan. En même temps le lourd véhicule lui heurtait l'épaule et le choc brisait le brancard. Le cheval est sérieusement blessé.

(Journal de Senlis)

CHARNY

M. A. Sonnier, mécanicien et M. V. Sonnier apiculteur qui ont obtenu chacun une médaille d'argent au récent concours horticole de Meaux, viennent de recevoir à l'exposition internationale d'Arcachon-les-Bains, chacun un diplôme d'honneur et une médaille d'or.

Nos félicitations aux deux lauréats.

MOUSSY-LE-VIEUX

Un sieur Roger Jean-Baptiste, âgé de 60 ans, ayant été surpris il y a quelques jours à manger des pommes qu'il venait de cueillir dans un champ, a été l'objet de poursuites devant le tribunal correctionnel de Meaux, qui l'a condamné à 25 francs d'amende.

Il est probable que le brave homme trouvera qu'à ce prix, il aurait eu plus d'avantage à se payer un bon gigot.

TRIBUNAL de SIMPLE POLICE

DE DAMMARTIN

Audience du 7 Octobre 1897

Gibert Eugène, Villeneuve, Lefèvre Emile, Dammartin, Dupuis Etienne, Saint-Souplets, Landry Ambroise, Mesnil-Amelot, Vandendooren Francis, Juilly ; Roulage : chacun 1 fr. d'amende.

Meermann Pétrus, de Marilly, et Vilnoy Auguste, de Saint-Souplets, Ivresse : chacun 1 fr. d'amende.

Denomaison Charles, Oissery ; Vol d'osier : 2 fr. d'amende.

Esquerré et Pitardeau, Mesnil-Amelot ; Maraude : le premier, 1 fr. et le deuxième 2 fr. d'amende.

Bouillonnois Gaston et Raimbert Pauline, à Longperrier ; Maraude : acquittés.

Sainte-Beuve, Mesnil-Amelot ; Meules non à distance : 5 fr. d'amende.

Fouillaux Ernest, Villeneuve ; Passage sur autrui ; annulé pour procès verbal mal fait et prescription.

Le Ministre du Commerce à CRÉPY

M. Henri Boucher, ministre du commerce et de l'industrie, est venu mercredi à Crépy visiter la belle usine de M. Maxime Clair.

Il est arrivé incognito, accompagné de M. Clair, M. Ancelot, président de la section française à l'Exposition de Bruxelles, M. Dupont, conseiller général de Beauvais, président de la Chambre de commerce. M. Legrand, fabricant de tissus et de M. Baraud, négociant.

Les visiteurs sont arrivés à l'usine vers deux heures, et jusqu'à quatre heures et demie, sous la conduite de l'honorable directeur, M. Chérier, ont visité très minutieusement tous les ateliers.

Ces Messieurs sont repartis de Crépy à cinq heures quarante-quatre, en félicitant M. Clair de la bonne tenue de ses ateliers.

Le Chemin de Fer à Dammartin

Nous sommes heureux d'apprendre que le projet de chemin de fer de la gare actuelle à notre ville est entré dans une phase nouvelle.

Le Dr Studer, que ne peuvent émouvoir ni les sourires, ni l'indifférence, se trouvant enfin en possession de données suffisantes pour faire apprécier son travail par les hommes compétents, s'est adressé à l'éminent ingénieur, M. Hutin, qui a bien voulu se rendre compte, sur le terrain même,

de la possibilité d'exécution de la voie projetée.

Le nouveau maire de Villeneuve qui ne demande qu'à être utile et agréable à ses concitoyens en leur amenant jusqu'à leur porte le chemin de fer de Dammartin, a été enchanté de sa visite des lieux qu'il n'avait fait qu'entrevoir et de la facilité d'y faire passer le cheval à vapeur : un véritable œuf de Colomb !

Il a promis de s'entendre à ce sujet avec la Compagnie du Nord et de nous envoyer incessamment des ingénieurs pour mettre les choses au point et nous aider à présenter un projet définitif.

A cette occasion, M. Hémar, le sympathique maire de notre ville, tenu au courant du fastidieux travail préparatoire du Dr Studer, a offert son concours le plus généreux et il demande à ses administrés de vouloir bien le seconder et favoriser l'étude des ingénieurs en leur facilitant l'accès de leurs jardins, et en respectant les piquets ou jalons qu'ils croiraient devoir y planter.

Nous sommes certains que cette nouvelle causera un plaisir réel à tous nos concitoyens, qui ne manqueront pas de se souvenir l'année prochaine, en face des beaux parleurs radico-socialistes, de ceux qui travaillent sérieusement et d'une façon très entendue, à leurs intérêts, si longtemps négligés pour des chimères. X...

6 Octobre 1897

LES ARBRES FRUITIERS SUR LES ROUTES

M. Lupelley a présenté dernièrement à la Société Libre d'Agriculture de l'Eure un excellent rapport (1896) sur la *Plantation des routes en arbres fruitiers*.

Le produit, dit-il, de la vente d'un arbre d'alignement à l'âge moyen de soixante

ans arrivera tout au plus à vingt francs.

Les arbres fruitiers, dont l'achat et la plantation ne coûteront pas plus que ceux d'alignement, donneront un revenu annuel après quelques années de plantation, revenu assuré parce que les fruits, même dans les années d'abondance, pourront être utilisés par le séchage ou par la distillation : et ne sera-t-il pas préférable de livrer à la consommation cet alcool naturel en place de ces produits industriels, peut-être avantageux pour ceux qui les fabriquent, mais assurément désastreux pour la santé des consommateurs.

En prenant même vingt ans comme commencement de production d'un arbre fruitier à pépin — et sa limite de bonne production à soixante, il reste une période de pleine production de quarante années ; en estimant la récolte moyenne à deux hectolitres par année et le prix faible de 2 fr. à 2 fr. 50 l'hectolitre par année, on obtient ainsi un produit de 160 à 200 fr. pour une existence égale de l'arbre d'alignement qui n'a produit que 20 francs.

Cette différence de produit est si bien appréciée dans les états allemands que, peu après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, les ormes, platanes, etc., ont été remplacés par des cerisiers à kirsch, des poiriers et pommiers à cidre : et, quoique ces plantations, à peine âgées de vingt ans, ne soient pas encore en pleine production, le produit annuel s'élève déjà à 150,000 francs.

Les plantations fruitières sur les routes existent partiellement en France, et notre département tient l'un des meilleurs rangs (Eure) ; il possède actuellement : 4.120 poiriers et 500 pommiers, au total 4,620 arbres fruitiers qui, plantés à 10 mètres d'intervalle donnent un développement de 46 kilomètres 200, soit un parcours de 23 kilomètres 100.

Les fruits sont vendus par lots par les soins de l'administration des domaines.

L'exécution de ces plantations est due à l'administration des ponts et chaussées ; notre Société d'agriculture doit lui adresser ses félicitations et l'engager à poursuivre ces plantations. Les pommiers sont plantés sur l'arrondissement des Andelys ; les poiriers sur ceux d'Evreux, Bernay et Pont-Audemer.

Sur les routes départementales de l'Eure, il n'y a pas encore de plantations ; on a jusqu'à présent objecté que leur largeur ne le permettait point ; cela peut être vrai pour des ormes, mais il serait possible de choisir les variétés d'arbres fruitiers à branches verticales, et de commencer à planter quel-

ques portions de routes où la situation le permettrait.

Les poiriers et pommiers ont seuls été employés dans notre département ; il pourrait être avantageux d'essayer les cerisiers sur les routes traversant les terrains crayeux de la vallée de la Seine ; ce ne serait que suivre l'exemple donné par les cultivateurs de ces pays qui tirent un bon produit de leurs plants de cerisiers.

FAITS DIVERS

Ce que nous a coûté Chulalongkorn

Veut-on savoir ce que nous a coûté la petite fête offerte au roi de Siam en France ? Tout bien compté, l'addition se montera à la bagatelle de 35,000 fr., 7,000 fr. par jour à peu près.

Assurément, la France est le pays de la courtoisie, mais c'est peut-être tout de même un peu cher pour recevoir un ennemi de toutes les circonstances et de tous les jours.

On raconte une anecdote qui fait voir Chulalongkorn sous un jour bien oriental.

Il y a quelques années, un riche commerçant anglais se rendit au Siam pour y installer des comptoirs. Muni de puissantes recommandations, il fut reçu par le roi et eut l'occasion de visiter le palais où résident ses femmes. Chulalongkorn assistait à cette visite, au cours de laquelle l'Anglais marqua son admiration particulière pour une jeune femme de toute beauté.

Le potentat fronça les sourcils et fit signe à l'un des eunuques. La visite terminée, l'étranger s'appretait à quitter le palais, lorsque sur le seuil, il trouva un esclave portant sur un plateau une tête sanglante... la tête fraîchement coupée de la jeune femme qu'il avait distinguée.... ?

Les singes employés

Fini le temps où les nègres pouvaient dire que les singes étaient des hommes qui ne parlaient pas pour qu'on ne les fit pas travailler.

Il paraît, en effet, qu'au Transwal, on

a eu l'idée d'employer, pour les travaux de déblaiement, dans les mines, une race de singes très intelligents. On leur donne à ranger méthodiquement les morceaux de quartz qui sont extraits des puits et qui doivent être transportés un jour, et ils s'acquittent à merveille de cette besogne.

Ils coûtent très peu à nourrir, ne réclament point d'augmentations de salaires et ne paraissent pas songer à revendiquer la journée de huit heures ni à organiser des grèves.

JARDINAGE

TRAVAUX D'OCTOBRE

Jardin fruitier

Cueillir par un temps sec les fruits d'hiver, sans attendre qu'ils tombent d'eux-mêmes et les étaler avec précaution sur les tablettes du fruitier. — Mettre stratifier les pépins et les noyaux au fur et à mesure que les fruits mûrissent — Commencer vers la fin de ce mois la plantation des arbres fruitiers.

Potager

Planter les oignons d'artichauts, les arroser peu — Couper les tiges des aspergos, labourer et recharger les racines de bonne terre. — Arracher les pommes de terre. — Continuer la plantation des poireaux. — Commencer la plantation des griffes d'asperges dans les terrains légers et secs, les garantir par une bonne couverture de fumier long. — Mettre en place les choux de printemps et les laitues d'hiver. — Couvrir de paillasons et de coffres les derniers semis de haricots verts. — Démolir les vieilles couches et mettre à part le terreau qui en provient, ou l'enfouir en labourant les carrés du potager à mesure qu'ils deviennent vancants.

Jardin d'agrément

Soigner la floraison des chrysanthèmes. — Terminer le repiquage en pépinière des plantes bisannuelles d'ornement de pleine terre élevées de semis. — Couper les tiges des plantes vivaces dont la floraison est terminée. — Mettre en pot la giroflée grosse espèce pour la rentrer pendant les gelées. — Continuer la mise

en terre des oignons de jacinthes, tulipes, narcisses, et autres lilacées qui n'ont pu être plantés les mois précédents. — Terminer vers le milieu du mois, après un nettoyage général de la serre et de l'orangerie, la rentrée des plantes décoratives telles que verveines, héliotropes, fuschias, anémis, géraniums, pélargoniums, etc., les orangers et tous les arbustes d'orangerie. — Nettoyer, fumer et labourer les plates-bandes pour y planter immédiatement : œillets-de-poète, campanules, scabieuses, muftiers, etc. — Ramasser les feuilles tombées. — Donner la dernière façon aux allées.

COURS D'EAU

DES ENVIRONS DE DAMMARTIN

Il existe dans le canton de Dammartin, trois cours d'eau ou petites rivières, qui sont :

La Théroutane qui prend sa source entre Saint-Pathus et Oissey, dans les marais dits de Gouesche, sur la commune d'Oissey ; forme l'étang de Rougemont, près de Forfry, et se jette dans la Marne au-dessous de Congis, après avoir passé à Étrépilly et traversé le canal de l'Ourcq.

La Beuvronne qui prend sa source à Vinantes, va de là à Nantouillet et Saint-Mesmes, se jette dans la Marne, en passant par Gressy et après avoir traversé le canal de l'Ourcq. Souilly, Claye et Fresnes (canton de Claye).

La Biberonne qui prend sa source entre Moussy-le-Vieux et Villeneuve et passe à Thieux. On confond fréquemment la Biberonne avec la Beuvronne, en désignant de ce dernier nom, la rivière qui passe à Villeneuve et à Thieux. — La *Biberonne* se jette dans la *Beuvronne*, derrière Compans, à la limite des terroirs de Thieux et Saint-Mesmes, que ces rivières séparent du reste, entre le moulin d'Quacre et le Moulin Neuf, tous deux sur Compans (canton de Claye).

Chaque propriétaire riverain en jouit selon la loi ; il n'y a pas de re-

giement local et particulier à ce sujet. Cependant les usiniers voisins de ces cours d'eau, ont l'habitude d'en faire opérer le curage à leurs frais et de jeter la vase sur les terrains voisins.

Les environs de Dammartin, comptent encore vers le département de l'Oise :

La Launette à Ver — La Nonette à Fontaine-les-Corps-Nuds — et l'Aunette à Balagny et Chamant.

Les eaux du versant Nord de la butte de Dammartin, passent à Othis, et se réunissent à côté de Ver au rû venant des terroirs de Lessart, Rouvres et passant au Longueau, au Pont de Pierre, et de là à Eve et Ver pour former la *Launette* qui a de nombreuses sources dans les marais de Ver — Il ne faut pas confondre la *Launette* avec la *Nonette*, et c'est à tort qu'on désigne couramment sous le nom de *Nonette*, le rû qui passe à Ver. La *Launette* va de Ver à Ermenonville, forme les étangs d'Ermenonville et de Châalis, et passe ensuite à Fontaine-les-Corps-Nuds, où elle se réunit à la *Nonette*, venant de Nanteuil-le-Haudouin, par Versigny et Baron.

A partir de Fontaine-les-Corps-Nuds, le rû passe sous le seul nom de *Nonette*, à Borest, Mont-l'Évêque, et reçoit, derrière Senlis, le rû de l'*Aunette* venant de Rully, Bray, Ognon, Balagny-sur-Aunette et Chamant, et de Senlis se poursuit sous le nom de *Nonette*, à St-Léonard, Chantilly, Gouvieux, pour se jeter dans l'Oise, entre Villers-sous-Saint-Leu, Précysur-Oise, et Gouvieux.

Pour ces derniers cours d'eau appartenant au département de l'Oise, il existe des réglemens particuliers qui diffèrent de ceux énoncés ci-dessus.

Ces réglemens ont été élaborés par le syndicat spécial des rivières et cours d'eau du département de l'Oise.

A. MELAYE

Extrait des Usages locaux du canton de Dammartin

Une généalogie versifiée

Anciens comtes de Dammartin du VII^e au XV^e siècle.

Au nombre de ses intéressantes études littéraires, l'historien Dreux du Radier a publié, dans son recueil périodique le *Conservateur* de Juillet 1757, une dissertation touchant certains comtes de Dammartin, et notamment la descendance de Mahaut de Dammartin, qui épousa successivement Philippe de France et Alphonse de Portugal, dont elle aurait eu, d'après cet auteur, et cela contrairement à l'opinion généralement admise, deux enfans mâles, savoir : Albéric, de Philippe de France, et Alfonso, Aulfour ou Aulfour, de son second mari, Alfonso de Portugal; lesquels auraient joui tous deux, après la mort de leur mère, du comté de Dammartin.

Considérée à ce point de vue, la question traitée par Dreux du Radier nous paraît d'un intérêt médiocre, attendu que le document sur lequel il base son opinion est une généalogie fantaisiste des comtes de Dammartin, en vers de douze pieds, composée au XV^e siècle, et dont l'originalité fait tout le mérite, à ce titre cependant, il y a lieu de se féliciter qu'il soit venu à la pensée de l'érudite publiciste de reproduire, en l'accompagnant de commentaires, la partie la plus intéressante de ce manuscrit curieux, aujourd'hui disparu, mais dont fort heureusement, la Bibliothèque nationale possède une assez bonne copie, écrite en 1537 et cotée sous le n^o 10,142 du fonds français.

Le manuscrit cité par Dreux du Radier avait appartenu anciennement à la maison de Rambures; il était sur parchemin et contenait les portraits des

rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles V inclusivement, ainsi que ceux des comtes de Dammartin, depuis Assailant (646), jusqu'à Marie, fille de Renaud de Nanteuil (1424). Les portraits et le texte du manuscrit étaient soigneusement enluminés.

La copie dont nous nous occupons est sur papier et elle forme un volume in-4^o de 146 feuillets, ayant pour titre *Portraits des rois de France*. Au point de vue artistique, elle présente peu d'intérêt et dénote une exécution précipitée. La série des portraits est demeurée inachevée; quant au texte, s'il est d'une écriture peu soignée, il paraît plus étendu que n'était l'original, car il se poursuit, en ce qui concerne les rois de France, jusqu'au règne de Charles VIII, et, pour ce qui est des comtes de Dammartin, jusqu'à la mort d'Antoine de Chabannes, en 1488.

Dans son ensemble le manuscrit est orné d'un encadrement noir formé d'arabesques et de cartouches, qui se répète invariablement au recto de chaque feuillet, divisé au quart par un compartiment réservé à la légende versifiée qui accompagne le bas de chaque portrait. Des folios 1 à 36, c'est-à-dire de Pharamond à Hugues Capet, les portraits sont terminés, mais ils ne sont plus qu'esquissés incomplètement de la page 37 à 55, de Robert à Charles VII inclusivement. Les feuillets 56 à 75 renferment le texte d'une proposition faite à Bourges devant le roi Charles VII, le 24 mai 1447. La page 76 consacrée à Louis XI, et la suivante à Charles VIII, ne contiennent que le texte; les deux suivantes ne présentent que leur entourage, sans aucun texte. A la page 80, privée comme toutes celles qui suivent, du portrait qui devait l'orner, commence

la curieuse généalogie rimée, que nous reproduisons fidèlement dans son style naïf et quelque peu confus de la première moitié du XVI^e siècle.

Assailant fuz nommé, de Dampmartin sus conte

Du tems de Dagobert, lequel de moi tinct compte

De l'Incarnation Jesus-Christ, six cens quarante six

Portant estat de conte en chère je m'assis.

De Dampmartin fuz conte et sus nommé Guérard

La royne de Frise espousé par hasard.

Pource que on bataille son mary je occiz.

Après son trépas, d'icelle me saisis.

Et ce m'avint l'an six cens quatre vingtz,

Quo en celluy honneur Dieu mercy je parvins (1).

Les feuillets 82 à 85 du manuscrit sont demeurés en blanc.

Momméliant fuz faict pour me faire la guerre;

Touttefois on ne sceut me faire perdre ma terre

Car de Dampmartin je fuz conte et seigneur

Vingt ans et plus et mouruz en bonneur (2).

1. Ces deux prétendus comtes de Dammartin : Assailant et Guérard, désigné ordinairement sous le nom de Gérard, sont les héros d'un roman de chevalerie du XV^e siècle, qui a pour titre *Histoire de Assailant et Gérard son fils, premiers comtes de Dammartin*, peu après Dagobert, roi de France; extraits et traduits du latin, des chroniques des rois de Cologne. Ce manuscrit que possède la Bibliothèque nationale, est classé sous le n^o 15,096 du Fonds français. (Voir la *Revue de Goëlle*, année 1880, p. 119 et la notice sur l'origine du comté de Dammartin).

2. Il s'agit ici à n'en pas douter, d'Hugues de Bulles, qui vivait en 1067, et le manuscrit ajoute que le roi Philippe I^{er} « fit faire et fermer le chasteau de Momméliant pour guerroyer le comte de Dampmartin qui estoit son adversaire ».

(A suivre) E. L.

—o—

Un maire de campagne vient d'avoir les palmes académiques.

— Les palmes académiques!... lui dit un jaloux; qu'est-ce que vous avez donc écrit pour cela?

— Une lettre à not' député! répond le brave homme.

**Chantier-Docks de la Gare de
DAMMARTIN-JUILLY
L. DESCHAMPS**

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{kg}

Grosse Galleterie française, 1, 2 grans
sans fumée, 1^{re} qualité 3.50
Grosse Houille Charleroi, 1, 2 grans,
sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
morceaux sans aucune fine) 3.80
Gailletin de même qualité 4 »
Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70
Boulets ovales p^r chauffage économ. 3 »
Anthracite anglais, 1^{re} qualité. . . 5.50
Charbon de forge (noisettes). . . . 2.80
Coke de gaz n° 0. l'hectol. 1.60
Charbon industriel et Briquettes
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de
1,000 kil. au chan-
tier, donne droit à un joli dessous-de-plat
à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Moullère,
Gravier et Mignonnetto pour jardins
Briques blanches, rouges et réfractaires.
Chaux vive et Chaux hydraulique.
Ciments et Tuyaux en grès.
Tuiles, Poteries, Chaperons de murs
Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb
Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux
Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.
Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.10
Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garant. 4 »
Fourches à cailloux, 9 dents 7.50
Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . 2.75
Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80
1^m65 1^m80 2^m10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75
— — 3 dents 1.90 2 » 2.90

Rateaux, Poulies de puits, Boulons
Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.60
Seaux d'écurie, — — 3.25

Arrosoirs, Lessiveuses
Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin
Planches brutes et rabotées. Moulures
Planches de Lorraine, 2^e choix, la p. 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur Gérant : F. LEMARIE

Imp. F. Lemarié à Dammartin

COMPTOIR SPÉCIAL DE VENTE
de VINS DE LA GIRONDE
E. VINCENT

Dépositaire à DAMMARTIN

Prix très avantageux
par suite de la vente directe du producteur
au consommateur.

A VENDRE AU DETAIL
150 Hectolitres de POIRES
à cidre, dites gros Carisis de
Guincourt.

S'adresser à M. ROMMETIN au Plessis-Belleville

ACHILLE OFFROY
à DAMMARTIN (Seine-et-Marne)

BICYCLETTES, TANDEMS
et fauteuils roulants PEUGEOT

PEUGEOT La grande Marque Nationale
en vue de se mettre à la por-
tée de tous les acheteurs vient de créer une
bicyclette routière absolument garantie com-
me solidité, rigidité, et contre tout vice de
construction pouvant porter le poids de
110 Kil. sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson
pur para 897 est offerte à MM. les amateurs
au prix de 290 francs.

Plaque d'identité, grelot et accessoires
compris.

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES
OKES des Sociétés du Nord et de l'Est
ANTHRACITES
FORGES LAVÉES de Premier Choix
Briquettes pleines & perforées
Grilles en fer — Meubles de Jardin
GROS — 1/2 GROS

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

TIMBRES EN CAOUTCHOUC
en tous genres
depuis 0 fr. 20 la ligne

Cartes cyclistes
des Environs de Paris
éditées par la Maison TARIDE
15 0/0 remise au compt. s^r les prix marqués